



Info-parents

15 janvier 2021

DANS CETTE PARUTION :

- Informations au niveau pédagogique
- Informations au niveau sanitaire
- Déclaration d'un test positif à la COVID-19
- Transport scolaire
- Bonnes pratiques

Chers parents, chers élèves,

Tout d'abord, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Que la santé et le bonheur accompagnent vos familles dans cette année qui aura son lot de défis assurément!

J'espère que vous avez bien profité du congé des fêtes, que vous avez saisi cette occasion pour vous reposer, pour prendre l'air et pour faire des activités en famille.

Nous voilà maintenant rendus à la deuxième partie de l'année, où encore une fois, des ajustements au niveau pédagogique et sanitaire ont été apportés pour favoriser une meilleure réussite de nos élèves, pour maintenir la motivation et pour éviter le plus possible la contagion communautaire.

Voici donc les informations qui concernent particulièrement les élèves de notre école :

INFORMATIONS AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE

- Le retour à l'école se fera le lundi 18 janvier. La présence en classe un jour sur deux se poursuivra pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaires. Vous trouverez en pièce jointe l'horaire des cours de janvier à mars selon le numéro de groupe. Pour tous les autres élèves, les cours se donneront chaque jour à l'école.
- Lors des cours à distance, l'élève doit ouvrir sa caméra et/ou son micro lorsque l'enseignant le demande.
- La valeur relative du premier bulletin sera revue à la baisse et celle du deuxième, à la hausse. Ces dernières seront précisées par le ministère de l'Éducation ultérieurement.
- Toutes les épreuves ministérielles sont annulées pour cette année. Toutefois, le ministère de l'Éducation nous transmettra un document qui résumera tous les apprentissages essentiels qui devront être réalisés d'ici la fin de l'année.

- Le ministre offre la possibilité de repousser la date de remise du premier bulletin. En ce qui concerne notre école, la date de remise est reportée au 5 février.
- L'ajout de services éducatifs sous forme de tutorat a été annoncé lors de la conférence de presse du ministre Roberge vendredi dernier. Nous attendons les détails de cette mesure et nous mettrons en œuvre ce service pour nos élèves en situation de vulnérabilité.

INFORMATIONS AU NIVEAU SANITAIRE

- Bilan des cas recensés entre le 23 décembre 2020 et le 12 janvier 2021

Comme annoncé dans le communiqué du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries du 7 janvier dernier, voici le bilan des cas déclarés par la Santé publique concernant notre école, pendant la période de fermeture du 23 décembre 2020 au 10 janvier 2021 :

11 élèves et 2 membres du personnel ont reçu un diagnostic positif à la COVID-19.

La situation au sein de notre établissement est sous contrôle et soyez assurés que nous continuerons de respecter les balises de la Santé publique avec rigueur.

- Le port du masque de procédure sera obligatoire à l'école, sur les terrains de l'école et dans l'autobus. L'école fournira deux masques de procédure par jour à chaque élève.

Pour la première journée, à l'embarquement dans l'autobus et/ou à l'arrivée sur les terrains de l'école, des masques de procédure seront distribués aux élèves. Nous vous demandons de porter un couvre-visage jusqu'au moment où l'on vous remettra un masque de procédure.

Le masque de procédure peut être utilisé s'il est encore visuellement propre. Il est recommandé de l'entreposer adéquatement dans un sac propre, en respectant l'hygiène des mains et la manipulation par les ficelles (et en le remplaçant dès qu'il est souillé ou humide). Il est également souhaitable de prévoir deux sacs distincts (par exemple de style Ziploc, un pour chaque masque) afin d'assurer un entreposage adéquat lorsque ce dernier n'est pas requis (par exemple lors de la prise du repas).

En complément d'information, nous vous joignons un document d'information à relire concernant le port du masque.

- Les mesures sanitaires suivantes seront maintenues :

Nettoyage des mains à l'entrée et à la sortie de l'école, des locaux, des toilettes et de la cafétéria.

Lors de certains cours spécialisés, la distanciation de 2 mètres entre les élèves (incluant ceux d'un même groupe-classe) doit être appliquée lorsqu'ils retirent leur masque de procédure et que la pratique d'activités le requiert (musique, théâtre, sport).

Pour la prise des repas, la distanciation physique de 2 mètres entre groupes-classes stables différents doit être maintenue. Les élèves retirent leur masque de procédure une fois assis et prêts à manger. Ces

orientations s'appliquent aussi à la prise des collations en classe ou dans un autre espace. Il est très important que tous les élèves respectent la table qui leur est assignée pour le dîner.

POUR LA DÉCLARATION D'UN TEST POSITIF À LA COVID-19

Pour permettre au CSSDGS d'appuyer efficacement la Santé publique, nous vous demandons de nous informer dès la réception d'un résultat positif à la COVID-19 concernant l'un de nos élèves. **Pour déclarer un cas, vous devez communiquer directement avec l'école à l'adresse courriel communicmagdeleine@csdgs.net** et remplir le formulaire qui se trouve dans le dossier de votre enfant sur Mozaïk-Portail, sous l'onglet Ressources/Commission scolaire. Il est plus que jamais important de continuer d'être à l'affût des symptômes de la COVID-19. À cet effet, voici le lien vers un outil qui vous guidera si vous ou votre enfant avez un ou des symptômes : [Quoi faire si mon enfant a des symptômes](#)

TRANSPORT SCOLAIRE

Les enfants qui utilisent le transport scolaire ont une place assignée à bord de l'autobus afin de permettre notamment d'identifier les contacts à risque en cas de déclaration d'un diagnostic positif à la COVID-19. En effet, ces places assignées permettent d'isoler les élèves selon les directives de la Santé publique. Cette information se trouve sur Mozaïk-Portail, merci de la noter en vue du retour en classe et de rappeler à votre enfant l'importance de respecter cette place. Dans ce contexte, les élèves ne peuvent changer de place sous aucun prétexte.

BONNES PRATIQUES

Vous trouverez, en cliquant sur le lien suivant : [Bonnes-pratiques-hivernales-COVID-19.pdf](#), les indications à respecter quant aux mesures sanitaires. Merci de lire le document attentivement.

En terminant, je vous souhaite, chers parents, chers élèves, un bon retour à l'école et que cette deuxième partie de l'année soit gagnante sur tous les points!

La directrice,



Nathalie Bérubé